

NEWSLETTER FÉVRIER 2016

Chèr-e-s membres,
Voici une sélection de nouvelles sur la campagne climat et sur Noé21.

TRAFIC AÉRIEN À GENÈVE : LA CROISSANCE JUSQU'OU ?

Depuis le début des années 2000, le trafic passagers à l'aéroport de Genève a été multiplié par deux. Avec leur haut niveau de vie, les Genevois sont les champions du monde de vols, avec une moyenne 10 vols par an, nourrissons et centenaires compris. Ce développement phénoménal n'est ni durable ni raisonnable : il nuit gravement au climat et provoque des nuisances inacceptables pour les riverains dans une région très densément peuplée.

Pourtant, au début 2015, les autorités fédérales et cantonales ont affirmé poursuivre dans cette voie pour atteindre 25 millions de passagers en 2030, soit un vol toutes les 90 secondes ! Ces chiffres sont issus d'une étude de prévision de trafic réalisée par le cabinet Intraplan. Noé21 a analysé cette étude en détail sur mandat des Verts genevois. Résultat: l'étude contient des erreurs statistiques de base qui rendent les résultats aléatoires et les hypothèses sur le PIB pour ces quinze prochaines années pêche par excès d'optimisme. Face à la levée de boucliers des communes riveraines, d'une partie du parlement et des organisations environnementales, le Conseil d'Etat a annoncé en décembre 2015 que l'aéroport devra respecter des valeurs limites de bruit et que sa croissance des vols devrait désormais de réaliser sans augmentation des émissions de CO₂.

Pour Noé21, c'est un succès d'étape: le gouvernement accepte enfin que les dégâts environnementaux doivent être limités et qu'il faut entrer dans une logique de gestion de la demande plutôt que d'adaptation infinie à celle-ci. Toutefois, les objectifs sont insuffisants face au défi climatique (voir chapitre sur le plan climat cantonal) et, surtout, ils doivent être suivis d'actions concrètes. Noé21 souhaite qu'une réflexion soit enfin menée sur les vols dont Genève a vraiment besoin. Distinguer le trafic « utile » du trafic « futile » doit permettre de passer enfin d'une croissance quantitative à une croissance qualitative. C'est la position que nous avons défendue lors du débat avec la présidente de Genève aéroport fin - novembre. Début février nous avons aussi été invité par le groupe environnement du PDC cantonal Genevois pour discuter de l'avenir de l'aéroport.

Celle année le Conseil fédéral communiquera le nouveau mandat contraignant dicté aux aéroports (PSIA). C'est la une occasion inespérée d'une révision de la politique aéronautique suisse. La teneur de ces instruments de pilotage nous permettra de mesurer la réelle volonté des autorités de maîtriser la folle expansion du trafic aérien. www.tinyurl.com/noe21-aviation

UN 2ÈME TUBE AU GOTHARD ?

L'équipe de Noé21 s'est posé la question : les engagements en termes de réduction nationale des émissions de gaz à effet de serre faits par la Suisse lors du sommet sur le climat à Paris en décembre dernier sont-ils respectés dans le cas de la construction d'un nouveau tube au Gothard ?

Conseiller scientifique à Noé21, Félix Dalang nous apporte des éléments de réponse intéressants : Ne pas créer le 2ème tube et faire traverser les poids lourds par le rail ou le tunnel de base est une formidable occasion pour approcher la Suisse de l'objectif formulé par Doris Leuthard à Paris. Par contre, la construction d'un 2ème

tube émettrait une quantité phénoménale de gaz à effet de serre. Voici une estimation qui encourage la réflexion : Le tunnel de Fehmarn au Danemark aura une longueur de 19 km. Les travaux de construction émettront au moins 7 Mio de tonnes de CO₂. Ce qui représente environ 370'000 tonnes de CO₂ par km. La longueur prévue du deuxième tunnel du Gothard est de 16.9 km. La construction émettrait environ 6 Mio de tonnes de CO₂. Soit environ 30% de l'émission annuelle par les carburants ou 17% de l'émission annuelle totale de la Suisse. On peut donc légitimement s'interroger comment la Suisse compte respecter ses engagements... Pensez aux citoyens passifs de votre entourage et rappelez leur d'aller bien voter pour dire «Un 2e tunnel routier au Gothard ? Non merci !» www.2tunnel-non.ch

PLAN CLIMAT CANTONAL : UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Fin novembre 2015, à la veille de la COP 21, le Conseil d'Etat (GE) publiait le volet 1 de son Plan climat cantonal. Il appliquait ainsi un projet de loi à l'origine duquel noé21 se trouvait. EN 2009 et 2011 Noé21 publiait ses propres plans climat pour lancer la réflexion. Le plan demande à l'exécutif de mettre à jour un Plan climat cantonal tous les 4 ans. Noé21 a publié une analyse détaillée du plan (voir lien en fin de chapitre). Ce document fixe la politique climatique cantonale et assigne un objectif de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 40% (hors trafic aérien) d'ici 2030 par rapport à 1990.

La méthode utilisée est encourageante : elle s'attache à considérer les émissions selon le principe de la responsabilité et non sur celui de la territorialité, ce qui amène à intégrer dans le bilan genevois les émissions dites « grises » provoquées à l'étranger lors de la fabrication des biens que nous achetons. Pour un canton aussi tertiarisé (et donc « exportateur » d'émissions) que Genève, cette approche est celle qui permet le mieux d'identifier les leviers d'action pour réduire notre empreinte carbone.

Malheureusement, comme le montre l'analyse de Noé21, l'objectif de réduction d'émission n'est pas suffisant pour placer Genève sur une trajectoire d'émissions compatibles avec le scénario +2°, notamment parce qu'il n'est demandé à l'aviation qu'une stabilisation de ses émissions. Un objectif de réduction de 60% pour 2030 par rapport à 1990 est nécessaire. Par contre, si l'aviation civile est incluse au même niveau que les autres secteurs, un objectif de réduction de 50% pourrait être suffisant.

Soulignons toutefois que la volonté de stabiliser les émissions du trafic aérien à son niveau de 2014 est déjà remarquable au vu de l'explosion des émissions de ce secteur et de l'absence complète de régulation de ses émissions. Quoi qu'il en soit, c'est à présent la teneur des actions qui seront réalisées qui seront déterminantes, bien plus que le niveau exact des objectifs couchés sur le papier.

www.tinyurl.com/noe21-analyse-pcc2015

CAFÉS / CONFÉRENCES CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

En 2015 nous avons poursuivi notre cycle de conférences climatiques. Début février, une vingtaine de personnes sont venues écouter Benoît Lambert (Biochar Génération, Québec) nous parler de l'agriculture à base de carbone et des différentes techniques permettant un stockage du carbone dans les sols, telles que le semis direct, la couverture végétale ou le biochar. Cette thématique, largement sous-estimée jusqu'à maintenant, est un enjeu majeur dans la lutte contre le changement climatique et la sécurité alimentaire. Une deuxième conférence a été organisée en juin avec Hervé Kempf, écrivain et journaliste français spécialiste de l'environnement, fondateur de la plateforme web:

www.reporterre.net

80 personnes sont venues débattre de son dernier livre «Fin de l'occident, naissance du monde» dans lequel il nous explique ce qu'il appelle la «Grande convergence», où l'ensemble des sociétés convergent vers un niveau de consommation matérielle et énergétique homogène, avec cette question fondamentale: l'humanité réussira-t-elle cette transition écologique ou comment l'écologie redessiner le monde?

Accueilli par le café de la Fumisterie à Carouge, la première série de trois cafés climat a débuté le 3 décembre dernier avec une discussion menée par Lisa Mazzone et Félix Dalang sur un état des lieux de la protection du climat en Suisse. Est-ce que les objectifs sont respectés? Ils ont pu présenter, en pleine COP21, la situation au niveau suisse au sujet de la protection du climat.

Nous avons poursuivi à la rentrée de janvier avec une intervention de Jean-François Bouvier et Philippe de Rougemont sur la question de l'adaptation qui serait nécessaire à Genève en cas d'un réchauffement global dépassant 3 degrés. Dans les deux cas, les discussions ont été animées et enrichissantes. Le public intéressé par ces questions et apportant des éléments nourrissant l'échange a contribué fortement à la réussite de ces deux événements.

Le dernier café de cette série s'est tenu également à la Fumisterie le 11 février. Stève Honsberger, Directeur adjoint de la Transition énergétique à SIG et Christian Buenzod, banquier repenté devenu spécialiste en éclairage LED et conseiller économique de Noé21 sont venus mettre le public à jour avec le désinvestissement des énergies fossiles. www.tinyurl.com/noe21-cafes-climat

RETOUR SUR LA COP21

Noé21 était au cœur de la COP21. A leur arrivée à Paris, ils y ont vu une société civile très présente malgré l'état d'urgence, de nombreuses actions ont régulièrement eu lieu dans les rues durant ces deux semaines de conférences. Au Bourget, tous les chefs d'états étaient présents à l'ouverture de la COP21. Le point commun de leurs discours : ils ont enfin pris conscience de l'urgence de trouver des solutions au problème climatique.

Arrivés sur le site, les négociateurs et ministres déambulent entre les divers stands tenus par des associations professionnelles. Car oui, il y a du lobbying à la COP21, du positif comme celui des ONG qui poussent à un accord plus ambitieux, et du négatif. Les entreprises, ne pouvant être accréditées en tant que telles pour entrer sur le site des négociations, y ont tout de même eu accès via ces associations professionnelles auxquelles elles adhèrent en bénéficiant d'un badge observateurs qui les rend difficile à identifier. Ces diverses associations promeuvent donc des solutions développées par ces professionnels... mais dans les faits, c'est du Greenwashing. La COP21 ressemble plutôt à un événement majeur pour multinationales voulant parfaire leur image propre et écologique tout en ayant mainmise sur les industries des énergies fossiles et du nucléaire.

Du côté de l'accord il y a du positif comme du négatif. Les états insulaires ont été entendus. Menacés par la montée du niveau de la mer ceux-ci sont actuellement déjà en danger. L'accord propose de limiter la hausse de la température en deçà de 2°C et de poursuivre les efforts pour limiter la hausse de la température à 1,5°C. Sur la question des financements, le texte prévoit que les 100 milliards de dollars promis chaque année par les pays du Nord pour aider ceux du Sud soient un plancher pour l'après 2020. Malheureusement, ce texte est trop vague sur la question de l'adaptation pour limiter la vulnérabilité des pays aux conséquences du réchauffement climatique, il n'y a rien sur le financement. De plus, d'ici la mise en place de l'accord dans 5 ans, les pays ne sont pas obligés de revoir à la hausse leurs objectifs nationaux de réduction d'émissions (INDC). Or, s'ils ne le font pas par eux-mêmes, les objectifs pour rester en dessous de 1,5°C ne pourront pas être atteints.

La prochaine étape importante: la signature de l'accord le 22 avril au siège de l'ONU à New York. Un rendez-vous très important

car l'accord ne s'appliquera qu'à deux conditions: qu'au moins 55 états l'aient soit adopté, approuvé, accepté ou ratifié, et qu'ils représentent au moins 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

RÉALISATION DE FICHES PÉDAGOGIQUES POUR L'ASSOCIATION GRAINES DE PAIX

Dans le cadre d'un mandat pour l'association Graines de Paix, Noé21 a rédigé une série de 6 fiches pédagogiques à l'attention des enseignants et des enfants de 8 à 12 ans. Graines de Paix est une ONG proposant des outils pédagogiques pour former à une culture de paix. Ce projet consiste en la création de différentes fiches pédagogiques destinées à aider les enseignants dans leur mission d'éducation à la paix. Les thématiques traitées pour ce mandat étaient le changement climatique, la pollution, les habitudes alimentaires, le commerce équitable ainsi que le recyclage et la réutilisation.

Ces fiches pédagogiques fournissent un support aux enseignants afin de placer les enfants en situation de recherche avec des objectifs pédagogiques précis. Elles ont pour but à travers des séances d'activités participatives d'acquérir des compétences sur ces thématiques mais aussi de donner aux élèves des pistes de réflexion ! Ce fut un mandat très gratifiant pour Noé21 et un pas supplémentaire dans le cadre de notre volonté de sensibiliser les jeunes au changement climatique mais surtout de partager des solutions pour diminuer notre impact écologique !

www.graines-de-paix.org

LE MESSAGE DU FRONT (C. NISSIM)

A nos débuts, il y a 12 ans, nous faisons la fine bouche devant les actions de sensibilisation du grand public, nous voulions voir efficace, grand et haut, l'opinion publique ne nous intéressait pas, nous nous pensions comme une élite. Et puis les faits nous ont rattrapés. Les rares donateurs donnaient pour des activités de sensibilisation du public, les activités adressées aux dirigeants les attireraient moins. Si bien que les deux gros dossiers élitistes, l'action en justice et le désinvestissement hors des sources d'énergie fossile sont restés en plan, dépendant du travail bénévole de l'équipe. Les progrès en ont pâti.

Sur le désinvestissement :

Je m'y suis mal pris, en plus : j'ai écrit à Christian Morard (directeur CPEG) et au vice-président, qui se trouve être un ami d'enfance, pour leur demander directement un rendez-vous. Se sont-ils sentis vexés, comme si nous prétendions mieux savoir faire leur boulot qu'eux ? Ils ont refusé de nous recevoir en affirmant que la CPEG faisait ce qu'il fallait sur le CO2. Comment, dès lors, continuer ? Nous avons rendez-vous avec 2 personnes de UNEP – FI (Financial institutions) qui vont nous apprendre à calculer l'empreinte carbone d'une action en bourse. Nous espérons valoriser cette connaissance. De votre côté, signez une réclamation pour le désinvestissement:

www.mon-argent-zero-fossile.ch

Sur le recours :

Greenpeace, Noé21, l'institut Biosphère et le parti des Verts essayent de rédiger une action en justice, sur le modèle du recours hollandais du collectif Urgenda. L'objectif est de contraindre l'état (cantonal et/ou fédéral) à adopter de vraies mesures de réduction des émissions de GES. Une vingtaine d'autres collectifs s'attendent en ce moment à cette tâche dans leur pays respectifs.

www.urgenda.nl/en/climate-case

L'équipe de noé21

Noé21, association reconnue d'utilité publique

19, Quai Charles Page - 1205 Genève

info@noe21.org - www.noe21.org

Tél : + 41 22 329 51 36 - CCP : 17-401158-1

[Suivez l'actualité de Noé21 sur notre page facebook](#)